POUR LA SAUVEGARDE DU RÉSEAU ET DE L'INTÉGRALITÉ DES MISSIONS

Le 4 décembre 2014, vous serez appelés à élire vos représentants au Comité Technique Local (CTL).

Le CTL est une instance où siègent les représentants des personnels élus. Le CTL est consulté sur l'organisation et le fonctionnement des services, l'évolution des technologies et des méthodes de travail, la formation professionnelle et les emplois. À titre d'exemple, le CTL doit être consulté sur :

- les modifications d'horaires d'ouverture au public, et d'horaires variables,
- les fermetures ou restructurations de postes ou de services,
- les ponts naturels.

Depuis la première année de la fusion les suppressions d'emplois et la dégradation des conditions de travail ont été constantes.
F.O.-DGFiP, en combattant les suppressions d'emplois défend les valeurs du service public.

En MOSELLE, les représentants FO sont constamment intervenus pour que la direction locale explique ses décisions, pour qu'elle prenne en compte les légitimes attentes des personnels et qu'elle reconnaisse tant leur implication dans l'exercice du service public financier et fiscal de qualité que leurs difficultés quotidiennes à l'assurer.

F.O.-DGFiP, s'est opposé aux réformes, restructurations synonymes de dégradation de nos conditions de travail et de difficultés croissantes dans l'exercice de nos missions.

Membre d'un syndicat confédéré, **F.O.-DGFiP** est l'interlocuteur de tous les niveaux de décision : auprès du Directeur Général avec le Syndicat National, auprès des Ministres par le biais de **notre Fédération des Finances**, au niveau du ministère de la Fonction Publique par l'intermédiaire de la Fédération Générale des Fonctionnaires **FO**, **première organisation dans la Fonction Publique d'Etat**, et enfin au plus haut niveau de l'Etat avec la Confédération **Force Ouvrière**.

Lors de la dernière Conférence sociale, la Confédération **F.O.** a ainsi refusé de cautionner le pacte de responsabilité qui prévoit 50 milliards de réductions de dépenses publiques et sociales sur 3 ans, autant de dangers pour le service public et la protection sociale collective. Dans ce cadre, **F.O.** a également condamné le transfert conséquent de la fiscalité des entreprises vers les ménages.

Avec **F.O.-DGFiP**, vous défendrez les valeurs républicaines garantes de l'égalité de traitement des citoyens et exigerez des emplois pour mener à bien les missions de la DGFiP.

En votant **F.O.-DGFiP**, vous désignerez des représentants qui préparent leurs dossiers et démontrent à la direction le bien-fondé des revendications par des arguments construits et percutants.

En votant **F.O.-DGFiP**, vous choisirez un syndicat qui privilégie la revendication collective en toute indépendance.

En votant **F.O.-DGFiP**, vous voterez pour un syndicat qui reste résolument un syndicat.

LE 4 DÉCEMBRE VOTRE VOIX PEUT **TOUT** CHANGER

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS F.O.-DGFiP

1	- HELLERINGER Martine	SIE METZ-EST
2	- CHRETIEN Laurent	CSB METZ
3	- CAIONE-ANSELMI Régine	2ème BDV METZ
4	- DA SILVA Henrique	T.SARREGUEMINES
5	- PINEIRO Sylvie	SIP METZ-NORD
6	- FUHRMANN Caroline	SIP SARREGUEMINES
7	- KOEHLER Philippe	T.FAULQUEMONT
8	- JAECK Philippe	ERD
9	- LEGRIS Sylvaine	SIE HAYANGE
10	- LEROND Dominique	T. Hospitalière METZ
11	- GUERDER Jean-François	ERD
12	- VANDERBOSSE Alain	SIP SARREBOURG
13	- ZUCCARI Francis	ERD
14	- CIOLEK Sabine	SIP METZ-OUEST
15	- GENTIT Aimé	T.METZ-MUNICIPALE
16	- PETRUCCI Stéphane	SIE METZ-CENTRE
17	- PULKOWSKI Valérie	T.METZ-AMENDES
18	- LORIOZ Stéphane	Pôle Contrôle Expertise ST AVOLD
19	- THOMAS Alain	SIE METZ-OUEST
20	- RENAUDIN Anne-Marie	ERD

Pour nous contacter
Section Départementale F.O.-DGFiP de la MOSELLE
Direction Régionale des Finances Publiques
1,Rue François De Curel
57036 METZ Cedex 1
Tel . 03 87 34 79 03

Vous pouvez également nous retrouver sur notre site web local : http://www.fo-dgfip-sd.fr/057/

Attention :
Ceci n'est pas un bulletin de vote
Par ailleurs, les ratures ou panachages entraîneront la nullité de votre bulletin de vote